
Adresse de la société populaire de Crestet sur la découverte et la punition des conspirateurs, lors de la séance du 11 prairial an II (30 Mai 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire de Crestet sur la découverte et la punition des conspirateurs, lors de la séance du 11 prairial an II (30 Mai 1794). In: Tome XCI - Du 7 prairial au 30 prairial an II (26 mai au 18 juin 1794) pp. 129-130;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1976_num_91_1_13621_t1_0129_0000_9

Fichier pdf généré le 30/03/2022

Suprême ! sois témoin de nos vœux, ce sont nos cœurs qui les dictent, que la hache nationale fasse tomber le dernier de ces scélérats !

Et vous tous, Législateurs, amis du peuple, vous ses organes, qui par vos travaux méritez si bien l'estime et la reconnaissance publique, appelez-nous autour de vous, nos corps couvriront les vôtres, heureux si nous pouvons obtenir la gloire d'être frappés pour conserver à la patrie ceux qui l'ont sauvée ».

FRÉMY (*présid.*), JACQUEMAIN, BENON le jeune, GEORGE, FILEDUR, SOUESME, RIOU, PERELLE, APPERT, DEMEGAY [et 1 signature illisible].

h

[*Le c. révol. de Blois à la Conv.; 7 prair. II*] (1).

« Un attentat horrible vient d'être commis en la personne de deux représentants du peuple. Cette nouvelle nous a causé la plus vive indignation. D'une voix unanime nous avons demandé vengeance, oui, vengeance, courageux représentants.

Comment, quand vous proclamez la sublime vérité gravée au fond du cœur de l'homme vertueux, quand vous tendez une main secourable à l'indigence et à l'infirmité, des scélérats abreuvés de crimes, osent porter une main parricide sur l'objet le plus cher aux français. Qu'ils périssent donc ces ennemis de la vertu ! qu'ils rentrent dans le néant pour ne laisser sur le sol de la liberté que des hommes d'une trempe brûlante en patriotisme et en probité ».

BEGUET (*présid.*), ARNAULD, GUILLOU, GIRAULT, AVRILLON, BOURGUIGNON, BIDON, AVEROUS, F. TALBEZ, BOULEUX, LEROUX, BERGEVIN.

i

[*La Sté popul. de Duclair à la Conv.; 15 flor. II*] (2).

« Citoyens représentants,

Quelle étonnante carrière vous parcourez. Avec quels travaux et quels obstacles, mais avec quelle gloire puisque vous en triomphez ! Sans exemple dans les siècles passés, la révolution que vous allez achever servira de modèle aux races futures pour assurer le bonheur que vous nous préparez. Nous ne vous dirons point, restez à votre poste, achevez avec énergie l'ouvrage si énergiquement commencé; c'est un devoir pour vous et ce serait un crime d'abandonner le timon au fort de l'orage. Puisse la dernière tentative des ennemis de la liberté rendue vaine par votre sagesse, être le terme de leurs criminels efforts. Puissiez-vous bientôt jouir avec tous vos concitoyens de la gloire, achetée par tant de fatigues, d'avoir régénéré la France et consolidé son bonheur; c'est la récompense des âmes généreuses et celle qui vous attend.

Tels sont les sentiments et les vœux de la Société populaire et républicaine de la com-

mune de Duclair, chef lieu de canton, district montagnard d'Yvetot, département de la Seine-Inférieure ».

GUILBERT (*présid.*), SAVALLE (*secrét.*).

j

La Société populaire d'Astaffort, département de Lot-et-Garonne, félicite la Convention nationale sur la punition des conspirateurs, sur le décret du 18 floréal, par lequel le peuple français reconnaît l'existence de l'Etre Suprême et l'immortalité de l'âme, lui témoigne son indignation sur le nouvel attentat commis envers Collot d'Herbois et Robespierre, et l'invite à rester à son poste (1).

[*Les Amis de la Constitution de 1793 formant la Société régénérée d'Astaffort à la Conv.; s.d.*] (2).

« Vive la Convention nationale, elle frappe avec la même inflexibilité les amis des rois et les faux amis du peuple.

Vive la Convention nationale, c'est par ses travaux vigilants que les scélérats masqués en patriotes qui conspirent contre la liberté ne souillent plus la terre de leur présence.

Vive la Convention nationale, elle a mis la justice et la vertu à l'ordre du jour dans la République française.

Convention nationale, reste à ton poste jusqu'à ce que l'univers ait rendu hommage à la République française, reste à ton poste, il est peu d'hommes dignes de te remplacer ».

LAROCHE (*présid.*), MERLE, BOURGEAT, LAGONDE, DUCONG.

k

[*La Sté popul. de Crestet à la Conv.; 29 germ. II*] (3).

« Citoyens représentants,

Instruits comme nous sommes des continuelles sollicitudes que vous vous donnez pour maintenir la patrie à la hauteur républicaine, ce serait manquer totalement à notre devoir de vous laisser ignorer plus longtemps ce que nous vous devons en revanche de vos soins à cet égard; oui ! Augustes représentants, les éloges que vous méritez ne peuvent pas partir de notre bouche parce que nous ne saurions y parvenir au point que vous les méritez, mais cependant, nous ne pouvons vous cacher la juste indignation qui nous a saisis au moment que nous avons appris que de nouveaux frénétiques ont encore osé attenter à renverser le sénat français, pour rétablir sur cet auguste débris un monstrueux despote, et, par là, tremper ses mains sacrilèges dans le sang innocent, c'est-à-dire dans le sang de tous les bons républicains; les scélérats, se sont-ils dit dans leurs complots liberticides, faisons tomber ce colosse et tout le reste sera dans l'épouvante et dans l'effroi; mais vos yeux toujours

(1) C 305, pl. 1145, p. 6.

(2) C 306, pl. 1158, p. 8.

(1) B⁴ⁿ, 13 prair. (2^e suppl¹).

(2) C 306, pl. 1158, p. 9.

(3) C 306, pl. 1158, p. 10.

fixés sur les objets qui intéressent le bonheur du peuple français, ont démasqué tous ces vils satellites et en ont déjoué tous leurs complots. Encore une fois, dignes représentants, la République est sauvée, c'est à vos soins et à votre énergie qu'elle doit son salut; que le glaive de la loi se lève et qu'il fasse tomber les têtes des ogres couronnés, qu'ils périssent les infâmes qui cherchent à dévorer et à anéantir, s'il lui était possible, ceux de qui leur salut est inséparable du nôtre; qu'ils disparaissent de dessus la terre sacrée de la République, ces abominables usurpateurs de la liberté de l'homme, pour la replonger dans les nouvelles souillures de la royauté.

Continuez, dignes représentants, à veiller à notre défense; nous ne manquerons pas de notre côté à veiller à la poursuite des membres épars de ces monstres, et nous souffririons plutôt la mort que de laisser attenter à la liberté que nous avons conquise par vos soins et que nous avons tous juré de défendre.»

PAYAN (présid.), CHANEZ (secrét.).

I

[La Sté popul. de Meilhan à la Conv.; 29 germ. II] (1).

« Citoyens représentants,

Vous venez encore une fois de sauver la République en faisant tomber les têtes des traîtres qui voulaient la déchirer; vous avez pénétré jusque dans les ténèbres obscures dont ils étaient enveloppés, et votre vigilance, toujours active à surveiller les intérêts du peuple, ajouterait s'il était possible, à la confiance que nous avons en vous. Vive la liberté! Et périssent tous les Catilinas modernes, et les tribuns perfides qui, sous le masque populaire tiennent la torche et la discorde d'une main et le poignard de l'autre pour égorger le peuple qu'ils égarent.

Tonnez, citoyens représentants, lancez les foudres nationales d'une extrémité de la République à l'autre; il est temps enfin que la loi ramène tous les citoyens à la même unité; il faut que son glaive se promène sur toutes les têtes et frappe indistinctement toutes celles qui oseraient s'élever; autant vous devez user de clémence et de justice envers les bons citoyens égarés, autant vous devez appesantir la vengeance nationale sur les traîtres à leur pays.

Ce n'est pas le tout de vaincre les tyrans coalisés, il faut calmer les factions intérieures, déjouer les intrigans et terrasser l'hydre affreuse de l'aristocratie qui ne se regarde pas encore comme vaincue; mais c'est en vain que ses têtes renaissent; la massue nationale, cette fille des cieux va étendre son empire sur tous les mortels; nous la voyons déjà au milieu du monde, assise sur un trône, ses pieds reposent sur la terre, sa tête dans le ciel et ses deux bras font le tour du globe. Déjà de toutes parts les peuples accourent, se pressent autour d'elle et viennent lui sacrifier tous les tyrans sous lesquels ils ont tremblé pendant tant de siècles.

Encore quelque temps et la terre des esclaves va devenir la terre des peuples libres; l'aurore

des siècles plus heureux commence à poindre, et la nature si longtemps outragée, va enfin reprendre des droits si longtemps méconnus.

Restez à votre poste, Citoyens représentants, continuez à travailler au bonheur du peuple français, achevez ce grand œuvre qui doit régler le destin de tous les peuples et faire le bonheur des races futures.

Si nous n'étions pas des républicains, nous vous donnerions des éloges, mais la flatterie n'est faite que pour les esclaves, et nous vous montrons que nous savons user de la liberté que nous avons conquise, en vous assurant que nous voyons sans enthousiasme une conduite qui ne fait que répondre à l'opinion que nous avions de vous. Salut, amitié et fraternité.»

DOURG (présid.), PUJADE (secrét.), CASTETZ.

m

[La Sté popul. de Montbidouze à la Conv.; s.d.] (1).

« Les conspirateurs ont beau se reproduire pour anéantir la République, la foudre de la puissance nationale dont vous êtes armés les écrase et les fait rentrer dans la poussière.

Le nouveau complot que vous venez de déjouer était plus dangereux que tous les autres: un patriotisme exagéré couvrait d'un voile trompeur ses manœuvres criminelles mais rien n'échappe à votre œil perçant; votre vigilante sollicitude sait dissiper les trames les plus habilement ourdies.

La grandeur des périls qui vous ont environnés n'étonna jamais votre imperturbable courage, votre énergie brûlante a dévoré tous les obstacles que les ennemis de toute espèce ont opposés à la rapidité de votre marche.

Ce maintien calme et majestueux au milieu des plus effrayants orages, consterne nos ennemis du dehors et détruit leur coupable espérance; il répand une terreur salutaire dans l'âme des malveillants intérieurs. Cineas crut faire un éloge sublime du Sénat de Rome en le comparant à une assemblée des despotes odieux, que dirait-il à la vue du Sénat de France, à la majesté de cette auguste assemblée, il la prendrait sans doute pour le conseil des dieux où se règlent les destinées de tout le genre humain.

Jusqu'à vous, représentants, la révolution française, embarrassée dans une lutte de toutes les passions, est demeurée dans un état de stagnation funeste, source de tant de malheurs. Vous paraissez et à votre premier aspect, une monarchie vieillie dans la fange et quatorze siècles, disparaît à l'instant et aussitôt, d'une main aussi sûre que hardie vous jetez les fondements éternels de la plus belle République de la terre, sur les bases immuables des droits de l'homme.

La royauté était abolie et cependant le tyran respirait encore surchargé de prévarications liberticides; il fut traduit en jugement au tribunal de la nation représentée par vous, et le glaive de la loi lui fit subir la juste punition due à ses forfaits. Les perfidies, tous les préjugés se soulevèrent en vain pour sauver la

(1) C 306, pl. 1158, p. 11.

(1) C 306, pl. 1158, p. 12.